



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Unité départementale de l'Oise

ud-oise.dreal-nord-pdc-
picardie@developpement-
durable.gouv.fr

Lille, le 8 septembre 2020

Objet : Information d'avis tacite – Utilisation de la station d'épuration de la société Weylchem Lamotte SA pour traiter des effluents extérieurs à Trosly-Breuil (60)
N° d'enregistrement Garance : 2020-4676

Monsieur,

Vous avez saisi le 5 juin 2020 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de l'Oise